

# Le renouveau démocratique irrite déjà

■ La nouvelle commission du Parlement wallon s'installe ce jeudi sur fond de polémique.

Elle est dans les cartons depuis quelques mois, elle sera installée seulement ce jeudi et elle fait pourtant déjà parler d'elle. La nouvelle commission du Parlement wallon appelée, avec emphase, "renouveau démocratique" et qui doit se pencher sur les initiatives à prendre au sud du pays afin de rapprocher le citoyen du monde politique (consultation populaire, organisation des scrutins, organisation des élections, bonne gouvernance, etc...) démarre bien mal avec une polémique, dont certains se seraient bien passés.

Une conférence de presse est donc prévue ce jeudi après-midi en présence des quatre partis traditionnels qui siègent au Parlement wallon dans la majorité comme dans l'opposition (PS, CDH, MR et Ecolo). On peut dire que la sortie du président de l'assemblée, André Antoine (CDH), sur ce sujet dans le quotidien "L'Avenir" a fait grimper aux rideaux les groupes politiques concernés. Car celui qui préside aux destinées de l'assemblée wallonne dirigera également cette commission.

## Le respect de la parole donnée

Certains vont même jusqu'à remettre en cause la présidence d'André Antoine, regrettant qu'il tire une nouvelle fois la couverture à lui, alors que l'initiative

vient des quatre partis, majorité et opposition réunis. D'autres évoquent le non-respect de la parole donnée. Même au CDH, on ne serait pas très content de la chose.

Pourtant, André Antoine ne comprend pas les critiques : *"Le plus important, c'est de réussir ce renouveau démocratique. Vous savez, je n'ai rien demandé. Ce sont les partis qui m'ont choisi et j'avais dit à l'époque que je ne voulais pas être un président d'apparat."*

Après ce petit orage, il reste donc à espérer que cette nouvelle commission, qui siègera toutes les deux semaines et qui sera composée de 12 élus wallons, puisse se pencher réellement et sereinement sur les questions et les décrets qui lui seront soumis. *"L'opposition ne doit pas se servir de cette commission pour mettre des bâtons dans les roues de la majorité. Elle ne fonctionnera que si chacun joue le jeu"*, conclut André Antoine.

C'est sans doute la proposition de décret concernant la mise en place d'une consultation populaire en Wallonie qui devrait constituer le premier dossier chaud de la commission. Ces discussions serviront de baromètre de crédibilité à l'égard de la commission. Tout comme d'éventuelles discussions sur le décret décumul, voté sous la précédente législature, qui autorise seulement 25 % des députés à cumuler leur fonction avec un mandat exécutif dans une commune. De nombreux députés dépités voudraient le remettre en question.

S.Ta.

Les discussions autour de la mise en place d'une consultation populaire en Wallonie serviront de baromètre de crédibilité à l'égard de la commission du renouveau démocratique.